

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE VERLINGHEM**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi deux octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt cinq septembre deux mil vingt-cinq, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents :

M. Thierry BONTE, Maire.

M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoints au Maire.

Mme Elsa BLANQUART – M. Christophe GAQUIERE, Conseillers municipaux délégués.

Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mme Capucine MAYEUR – Mme Christiane MEURILLON – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

M. Bernard DECLERCK (pouvoir à Me Elsa BLANQUART) – Mme Nathalie MASSON (pouvoir à Me Gaëlle COMBRIS) – M. Grégoire HAMY (pouvoir à Me Capucine MAYEUR) – Mme Annick GOUSSEN (pouvoir à Mme Christiane MEURILLON) – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY (pouvoir à M. Christophe GAQUIERE), Conseillers municipaux.

Secrétaire de Séance : M. Philippe BUISINE.

N° 2025-39 - Objet : Contrat de cession d'usage à titre non commercial d'œuvres photographiques.

Rapporteur : M. Thierry BONTE.

Du 4 au 6 septembre 2025, la commune de Verlinghem a organisé une exposition photo « Verlinghem, à travers nos souvenirs d'enfance » en partenariat avec deux photographes, Yannis CATTAN et Alexandre LECLERCQ.

L'exposition a été financée par la commune qui en a acquis les tirages physiques encadrés (tirages et cadres), sans acquisition des fichiers numériques correspondants. Si la commune restera propriétaire des tirages physiques, les deux photographes précités restent les seuls détenteurs des droits d'auteur et de la propriété des fichiers numériques.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'approuver une convention de cession d'usage à titre non commercial des œuvres photographiques afin de définir les droits et limites d'utilisation des œuvres photographiques réalisées par Messieurs CATTAN et LECLERCQ.

Où l'exposé,

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

- Approuve les termes du contrat de cession d'usage à titre non commercial des œuvres photographiques réalisées par Messieurs Yannis CATTAN et Alexandre LECLERCQ, annexé à la présente délibération ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat.

Le secrétaire de séance,
Philippe BUISINE

Certifié exécutoire par le Maire

compte tenu de la transmission en Préfecture le 07/10/2025
et de la publication le 08/10/2025

Le Maire, Thierry BONTE.



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme.
Le Maire, Thierry BONTE.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2025_39
Objet :	Contrat de cession d?usage à titre non commercial d??uvres photographiques
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-10-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.9 - Culture
Identifiant unique :	059-215906116-20251002-2025_39-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1 Ko
Nom métier : 059-215906116-20251002-2025_39-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	62.5 Ko
Nom original : del_2025_39.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-215906116-20251002-2025_39-DE-1-1_1.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	119 Ko
Nom original : del_2025_39_convention.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-215906116-20251002-2025_39-DE-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 octobre 2025 à 16h03min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 octobre 2025 à 16h07min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 octobre 2025 à 16h17min55s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 octobre 2025 à 16h18min08s	Reçu par le MI le 2025-10-07